

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de synergies et signature d'un protocole d'accord : la 18ème session annuelle de l'IFREFI à Maurice marquée par de réelles avancées

La Financial Services Commission (FSC) et l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI) ont le plaisir de présenter le bilan de la 18ème session annuelle de l'IFREFI organisée à Maurice du 04 au 06 septembre 2019.

Le thème de cette année « Croissance et finance durable » a mobilisé de nombreux régulateurs francophones tout au long des trois journées d'échanges consacrées au Dialogue avec la place financière, à la Réunion des Présidents puis au Séminaire.

L'évènement, officiellement inauguré lors de la Conférence avec la place financière par le Premier Ministre de la République de Maurice, l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth, a connu un vif succès et a permis la mise en place de nouvelles synergies entre les membres de l'IFREFI. Venu de Paris pour l'occasion, M. Robert Ophèle, Président de l'AMF France, Secrétariat de l'IFREFI, précise que « *La lutte contre le réchauffement climatique et la transition de nos modèles économiques appellent l'engagement de tous. Les régulateurs francophones, réunis au sein de l'IFREFI et représentant toutes les régions du globe, ont un rôle à jouer pour mobiliser la finance au service du développement durable et assurer la confiance des investisseurs. L'AMF, dans son plan stratégique 2018-2022, s'est engagée dans cette voie avec les acteurs du marché.* ».

La 18ème session annuelle de l'IFREFI a principalement été marquée par deux grandes avancées.

D'une part, la coopération entre les autorités membres a fait un pas en avant avec la signature d'un protocole d'accord entre la FSC et la CMA du Liban ayant pour objectif de promouvoir la coopération et l'échange d'informations.

D'autre part, un consensus entre les membres présents de l'IFREFI, en faveur du développement durable, a émergé autour de trois principes, à savoir, la mobilisation de fonds en faveur de projets intégrant les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG), la faculté de flécher et d'évaluer les investissements socialement responsables et enfin, l'harmonisation des normes à l'échelle internationale.

M. Harvesh Seegolam, Directeur Général de la FSC, a d'ailleurs mis l'accent sur cette dernière condition pendant son allocution de clôture. « *L'harmonisation des normes repose sur la coopération des acteurs et décideurs du secteur financier. Bien que nos trajectoires soient différentes, nous tendons tous vers le même horizon : celui d'un futur*

plus vert et plus inclusif. Dans ce processus, le rôle des marchés de capitaux est primordial. C'est dans cette perspective que la FSC, en tant que régulateur, œuvre à la mise en place d'un cadre favorable à l'essor de la finance durable. » a-t-il déclaré.

La session a été rythmée par un échange constant entre le secteur public et les représentants de opérateurs du secteur privé. Les différentes tables rondes de la conférence publique ont mis en évidence tant les aspirations des opérateurs que la volonté d'établir un cadre normatif transparent et incitatif de la part des pouvoirs publics.

Revenant sur le succès de l'évènement, Dr. Renganaden Padayachy, Président de la FSC, a tenu à réaffirmer que : « *Les membres de l'IFREFI ont la volonté commune de construire les fondements d'un système financier résilient, alliant rentabilité financière et impact positif de la finance durable.* ».

Alors que la 18^{ème} session annuelle de l'IFREFI s'achève aujourd'hui, M. Sami Saliba, membre exécutif du Collège de la CMA du Liban et Président de l'IFREFI, a annoncé que la prochaine session annuelle sera placée sous le haut parrainage du régulateur belge, la Financial Services and Markets Authority (FSMA), à Bruxelles en 2020.

A propos de la FSC : *La Financial Services Commission de Maurice (FSC) est l'organe intégré de régulation du secteur des services financiers non-bancaires et du commerce mondial à Maurice. Créée en 2001, la FSC a pour vision d'être « un superviseur financier de renommée internationale engagé dans le développement de Maurice en tant que centre de services financiers solide et compétitif ».*

Dans le cadre de sa mission, la FSC vise à promouvoir le développement, l'équité, l'efficacité et la transparence des institutions financières et des marchés des capitaux à Maurice; réprimer les crimes et les malversations afin de protéger les citoyens investissant dans des produits financiers non-bancaires; et assurer la solidité et la stabilité du système financier à Maurice.

A propos de l'IFREFI : *L'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI), dont Maurice est membre depuis 2016 à travers la FSC, est une institution internationale regroupant les régulateurs financiers francophones. L'institut a pour mission de promouvoir la formation, la coordination et la coopération technique entre ses membres, ainsi que l'étude de toute question relative à la régulation financière.*

L'IFREFI favorise également le renforcement des liens professionnels et des échanges de compétences entre les régulateurs francophones contribuant ainsi à une meilleure harmonisation de la réglementation financière au sein de la communauté francophone.

Pour toute demande d'information à la FSC, veuillez envoyer un courriel à communications@fscmauritius.org.

Financial Services Commission

FSC House, 54 Cybercity
Ebene, 72201 Mauritius
T: (+230) 403-7000 • F: (+230) 467-7172
E: fscmauritius@intnet.mu
www.fscmauritius.org

**Secrétariat de l'Institut francophone de la
régulation financière (IFREFI)**

17, place de la Bourse
75082 PARIS cedex 02, France
E : secretariat.ifrefi@amf-france.org
www.ifrefi.org